



## CONDITIONS POUR LA RECEVABILITE DES POLYCOPIES (PV du Conseil Scientifique de la Faculté du 3 décembre 2015)

### A) CONDITIONS GENERALES :

1. Le photocopié doit correspondre à une matière faisant partie d'une spécialité agréée au niveau du département.
2. L'auteur doit avoir enseigné cette matière pendant au moins deux ans (justificatif fournie par le Département)
3. Le photocopié sera destiné comme support pédagogique aux étudiants : cours, exercices ou travaux pratiques.
4. Il doit contenir les chapitres et les axes du module selon le programme défini par arrêté ministériel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.
5. Le photocopié doit être déposé en deux (02) exemplaires imprimés + une copie sur support informatique ; (CD) accompagné d'une copie du programme du module.
6. Le comité scientifique du département auquel l'enseignant est rattaché se chargera de :
  - a- donner un avis sur l'importance du photocopié.
  - b- vérifier que les points 1 et 2 des conditions générales de réalisation des photocopiés sont respectés.
7. Dans le cas où l'avis du comité scientifique du département est favorable, le comité se chargera de choisir deux référés internes et/ou externes **spécialistes** dans le domaine du contenu du photocopié pour l'évaluer et qui doivent rendre leurs rapports d'évaluation au président du comité scientifique du département dans un délai de 45 jours.
8. Dans le cas où l'une des expertises est défavorable, le président du comité scientifique du département fera appel à un troisième expert.
9. Le candidat doit lever les réserves avant toute validation du photocopié.
10. Après approbation par le Comité Scientifique du Département, le photocopié doit être validé par le Conseil Scientifique de la Faculté.
11. Lorsque les rapports des experts sont favorables, le(s) auteur(s) pourront signer le contrat avec l'université représentée par Monsieur le Doyen de la Faculté pour être rémunérés selon les lois en vigueur.
12. Les experts doivent être cités au niveau du préambule.
13. Après signature du contrat de publication, la faculté procédera à l'impression du nombre de copies proposé par le comité scientifique du département.

## B) CONDITIONS PARTICULIERES

1. L'auteur signe un engagement par lequel il s'engage sur la non publication antérieure de ce polycopié, et que le polycopié est son propre travail et non celui d'une tierce personne.
2. Chaque enseignant ne peut présenter qu'un seul polycopié par année universitaire.
3. L'habilitation universitaire est une démarche personnelle et par conséquent le polycopié doit être comptabilisé une seule fois.

## C) INSTRUCTIONS AUX AUTEURS :

Chaque polycopié déposé doit être en **deux** exemplaires imprimés + une **copie** sur support informatique ; CD et doit contenir dans l'ordre les points suivants:

1. Avant-propos
2. Table de matière
3. Résumé (au choix)
4. Notations et abréviations (s'il y en a)
5. Introduction
6. Les différents chapitres du polycopié (cas cours et TD) ou Travaux pratiques (cas des TPs).
7. Références
8. Annexes (s'il y en a)

Afin d'uniformiser les publications des polycopiés au sein de notre université. **L'auteur doit respecter les instructions suivantes :**

- **Le polycopié** doit être rédigé sous format **Word** en une seule colonne.
- **Format du papier : A4**
- **format du texte :**

### 1-Marges

Haut : 2,5 cm

Bas : 2,5 cm

Droite : 2,5 cm pour les pages impaires et 3 cm pour les pages paires.

Gauche : 3 cm pour les pages impaires et 2.5 cm pour les pages paires.

### 2- Font

- Times New Romans 11/ interligne 1,2

### 3- Titres:

#### 1. Titre du chapitre:

- Times New Romans 14, Gras

#### 2. Titre du paragraphe (Times New Romans)

- Premier Niveau : Gras, Italique, 11
- Deuxième Niveau : normal, Italique, 11



- Troisième et quatrième Niveau : normal, 11

### Remarques :

- Le titre du Premier et Deuxième Niveau
  - Sont précédés de deux lignes (22 pts) et
  - Suivis d'une seule ligne (11 pts).
- Le titre du Troisième et quatrième Niveau sont précédés d'une seule ligne (11 pts) et
  - Suivis d'une demie ligne (6 pts)

**4- Notes :** Les notes sont numérotées de 1 à n en (8 pts) et le texte sera en (9 pts) et Justifié.

### **5- Figures et tableaux**

Les figures (graphes, courbes, schéma, photo....) et les tableaux doivent être insérées dans le texte, numérotés de 1 à n (exemple x.n où x est le numéro de chapitre), avec des légendes en **Times New Romans** 11 en gras.

- Le tableau est en traits fins de (1/4 pts)
- Le tableau est précédé et suivi par une seule ligne et on laisse deux lignes après la Légende.


**Figure II.3.** Directives des auteurs. (*Times new romans 10 italique*)  
(Traditional Arabic13)

### **6- Formules et équations :**

- Les formules sont insérées dans le texte et sont numérotées de (1) à (n). Le numéro est mis à droite.
- Les formules sont séparées du texte par une ligne au-dessus et une autre au-dessous.

### **Exemple :**

La vitesse absolue d'un point matériel M dans R s'écrit :

$$\vec{v}_{/R}(\mathbf{M}) = \vec{v}_{/R}(\mathbf{M} \in \mathbf{R}_1) + \vec{v}_{/R_1}(\mathbf{M}) \quad (\text{II-3})$$

Où il indique le numéro du chapitre et le numéro de l'équation.

## 7- Remerciements

Ils doivent être placés entre le dernier chapitre et les références.

## 8- Bibliographies/ références

Les références bibliographiques citées dans le texte ne doivent comporter que le n° de la référence entre crochets (exemple : [1]). Si le(s) nom(s) de(s) l'auteur(s) apparaît (ressent) dans le texte, il(s) doit (vent) être suivi(s) par le n° de la référence (exemple : c'est la méthode de Blaha [2] qui est généralement utilisée. Ou bien: En 1905, *Einstein* [3] fut le premier qui.....). Lorsque la référence comporte deux auteurs ils doivent être indiqués tous les deux (Exemple: DEMEURE et Farhat [95] ont utilisées.....).Lorsque la référence comporte plus de deux auteurs seul le premier est cité, suivi de " et al."(Exemple : Braun et al. [96] ont démontré expérimentalement.....).

Les références sont citées à la fin de l'ouvrage (voir en haut) et doivent être en **Times New Romans** 10, le nom de l'auteur est en petites majuscules. Ici quelques exemples des types les plus communs:

[94] KOLSKI C., *Interfaces homme machine*, Paris, Editions Hermès, 1997.

[95] DEMEURE I., FARHAT J., "Systèmes de processus légers: concepts et exemples", *Technique et Science Informatiques*, vol.13 no. 6, 1994, p. 765-795.

[96] BRAUN T., DIOT C., HOGLANDER A., An experimental user level of implementation of TCP, rapport de recherche no. 265. septembre 1995, INRIA.